

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS Séance du Collège du 1<sup>er</sup> mars 2018

---

Le 1er mars 2018, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires: M. Denis RAPONE, Mme Brigitte GIRARDIN, M. Louis de BROISSIA, Mme Laurence FRANCESCHINI, M. Alain LEQUEUX, M. Marcel ROGEMONT, M. Bernard TRANCHAND.

Membre suppléant en remplacement d'un membre titulaire: M. Vincent VIGNEAU en remplacement de Mme Nicole PLANCHON.

### ORDRE DU JOUR

---

Élection du Président ; autre point : information sur les derniers échanges de l'Autorité avec les pouvoirs publics.

### PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS

---

#### Élection du président

M. Denis RAPONE, en tant que membre en activité du Conseil d'État, s'est porté candidat à l'élection pour la présidence de la Haute Autorité

À l'issue d'un vote à bulletin secret, M. Denis RAPONE a été élu président de la Haute Autorité à l'unanimité par les huit membres du collège présents.

#### Information sur les derniers échanges de l'Autorité avec les pouvoirs publics.

La secrétaire générale déléguée fait un point d'information sur les récents échanges avec les pouvoirs publics et expose les propositions faites par la Haute Autorité, dans le prolongement des réflexions avancées dans son rapport d'activité 2017, en matière de lutte contre les sites illicites et sur la question de la généralisation du recours aux technologies de reconnaissance de contenus.

### RELEVÉ DES DÉCISIONS

---

**M. Denis RAPONE est élu président de la Haute Autorité à l'unanimité par les membres du collège présents.**

Le 29 mars 2018,

  
Denis RAPONE